

N^o 23Désis de
Léon Resve
L. & R.^{sup}

9

Par mil huit cent soixante-trois, le trois du mois de décembre,
à huit heures du matin, pardevant nous Jean Masson, Maire d'officier
de l'Etat civil de la Commune de Baymonant, Paroisse d'Vauvromont, Canton
de Pange, arrondissement de Reims, département de la Marne, ont
Compara François Pissignou, âgé de cinquante ans rentier, et François
Lefebvre, âgé de cinquante-huit ans, Cultivateur, domiciliés à Baymonant,
le premier voisin et le second admis à défaut de voisin de la personne
désunte, lesquels nous ont déclaré que Léon Resve, âgé de trente-cinq an
nées, domicilié au moulin, né à Meulan (Seine & Oise), fils de
désunte René Marc Denis Resve et de Françoise Honorine Peller, d'abord
boulangers au dit Meulan, épouse de Eulalie Montabert, âgée
de quarante six ans, sans profession, domiciliée aussi au moulin, est
décédé en son domicile les deux décembre, à onze heures et demie du
soir. Et après nous être aperçus du décès, nous avons du fait le présent acte,
que les comparants ont signé avec nous l'acte fait.

F. Lefebvre

Sous-signé

J. Masson